



Langesse, le 22 février 2019

Le Maire
Nadège CORCELLE

A

Mesdames & Messieurs Les Conseillers

Mesdames & Messieurs Les Conseillers,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la salle polyvalente de Langesse, le :

MARDI 5 MARS PROCHAIN A 19 H 00

A cette dernière, de nombreux points particulièrement importants seront abordés :

ORDRE DU JOUR :

- Tarification de la salle communale
- Règlement du cimetière
- Convention avec la Communauté des Communes Giennoises relative à la mise en œuvre du règlement général de protection des données (RGPD)
- Indemnités du Maire et des adjoints
- Prévisions budgétaires
- Questions diverses

Je vous rappelle l'importance de votre présence aux séances de notre Conseil Municipal.

Veillez croire, Mesdames & Messieurs Les Conseillers, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Nadège CORCELLE



PJ : POUVOIR EN CAS D'INDISPONIBILITE

